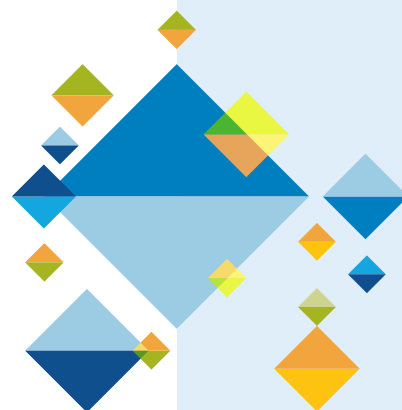


Les Juniors Associations :

l'engagement associatif et la participation citoyenne
des mineur·es en Guyane et en Guadeloupe

SYNTHÈSE

**Comité de pilotage :**

Chrystelle LIMA – Chargée de mission jeunesse, MANIOC
Claire-Marie LUBINO – Chargée de mission EVS - Réseau Jeunes FEVES
Einel RISLER – Doctorant en anthropologie à l'université de Guyane
Sarah GASTON – Consultante en Sciences sociales
Juliette URSO BAIARDO – RNJA
Krystal VIANNE – RNJA

Récolte des données chaudes :

Chrystelle LIMA, Claire-Marie LUBINO et Krystal VIANNE

Analyse complète :

Sarah GASTON, Juliette URSO BAIARDO et Krystal VIANNE

Rédaction de la synthèse :

Sarah GASTON et Krystal VIANNE

SOMMAIRE

page **4**
LES **PARTENAIRES**

page **5**
INTRODUCTION

1
page **7**

JEUNESSE ET TISSU ASSOCIATIF DES TERRITOIRES

La jeunesse en Guyane et Guadeloupe	8
État des lieux du tissu associatif	10
Et l'engagement associatif des jeunes mineur-es ?	11

page **12**
BESOINS IDENTIFIÉS LORS DE NOTRE ENQUÊTE

Faire entendre sa voix : les jeunes mineur-es et la participation citoyenne	12
Comment les jeunes mineur-es perçoivent les collectivités, écoles et associations	14
Coopérer pour mieux accompagner	16

page **17**
RECOMMANDATIONS

3

A Comprendre pour mettre en œuvre, la participation et le droit des jeunes mineur-es	17
B Aller vers les jeunes, là où iels passent du temps	18
C Créer un réseau d'échange pour tisser des liens entre acteur-ices jeunesse concernant la participation et le droit des jeunes mineur-es	19
D Former spécifiquement les professionnel-les jeunesse	20
E Centraliser les informations au sein d'un centre de ressources	21

page **22**
CONCLUSION

LES PARTENAIRES



Le Réseau National des Juniors Associations (RNJA) a été créé en 1998 et œuvre pour lever les freins à l'initiative associative des mineur-es. Il leur permet de se constituer en collectif associatif autour d'une idée, d'un projet ou tout simplement d'une envie d'agir. La Junior Association (JA) propose une démarche éducative, respectueuse de l'autonomie des jeunes et offre un accès facilité aux outils de la vie associative.

Le RNJA fédère aujourd'hui un réseau de plus de 10 000 jeunes engagé-es et bénéficie de l'appui de plus de 110 professionnel·les de l'éducation populaire pour faire vivre la démarche JA et faire valoir l'innovation portée par les jeunesses engagé-es.



La Fédération des Espaces de Vie Sociale et Centres Sociaux de Guadeloupe et Saint-Martin (FEVES) a été créée en 2022 : elle rassemble et mobilise les acteur·ices de la vie sociale et les associations locales qui partagent ses valeurs, son projet et ses actions. La FEVES fédère 43 des 64 centres sociaux et espaces de vie sociale (EVS) répartis sur les territoires de Guadeloupe et Saint-Martin.



Le Mouvement de l'Animation de la Vie Sociale (MANIOC) a été créé en 2021 et il vise à devenir la Fédération des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale, acteur clé du développement social local. Porté par les valeurs de dignité humaine, solidarité et démocratie, MANIOC accompagne et représente un réseau de près de 30 structures locales pour renforcer le lien social, promouvoir le pouvoir d'agir des habitant-es et valoriser leurs initiatives.

Ses actions incluent la formation, la coordination des acteur·ices, le plaidoyer et l'innovation sociale. Son axe jeunesse favorise la participation des jeunes à travers des débats et des projets collectifs. MANIOC est un espace de soutien, de coordination et d'innovation pour les centres sociaux, EVS et associations de Développement Social Local.

Portée par des valeurs de solidarité, de participation citoyenne et de vivre-ensemble, elle soutient les initiatives locales, encourage l'autonomie et l'engagement des habitant-es. Particulièrement investie dans l'accompagnement de la jeunesse guadeloupéenne et saint-martinoise, la FEVES s'engage pour l'accès aux droits, à l'information et au développement du pouvoir d'agir des jeunes.

INTRODUCTION

L'étude qui vous est soumise ici est née d'une volonté du RNJA de faire connaître les expériences d'engagement de jeunes de territoires spécifiques. Elle s'inscrit plus largement dans les questionnements concernant la participation des jeunes et la concrétisation des droits des mineur·es, en particulier dans les territoires français en dehors de l'hexagone. Les perspectives issues de différents rapports¹ mettent en évidence un écart significatif dans la sensibilisation et l'exercice des droits parmi les mineur·es. Ils révèlent un problème systémique de sous-représentation et de manque de véritables voies de participation pour les jeunes dans les décisions qui affectent leur vie.

Si la mise en œuvre de l'étude a été confrontée à des contraintes liées à la distance géographique, aux disparités numériques et aux contextes sociaux, elle a néanmoins permis d'identifier des pistes d'amélioration et de formuler des recommandations concrètes pour renforcer la participation des jeunes à la vie de leur communauté.

Guyane



Guadeloupe



¹ • Évaluations historiques et actuelles :
 - [Grandir dans les Outre-mer : l'envers de la carte postale](#) (2023) par UNICEF
 - [Service public aux Antilles : garantir l'accès aux Droits](#) (2022) par le Défenseur des Droits
 - [Agora Débats Jeunesses 2023/2 n°94 - Jeunesses des Outre Mers](#) (2023)
 - [Chapitre Jeunesses ultramarines : d'un enjeu politique à un élan de recherche inédit ?](#) (2023) par Michel Tondellier, Arnaud Régnier-Loilier

MÉTHODOLOGIE

Pilotée par le Réseau National des Juniors Associations, l'étude s'est appuyée sur une **méthodologie mixte combinant des approches quantitatives et qualitatives sur les territoires de Guyane et de Guadeloupe**. Des questionnaires ont été distribués aux jeunes mineur-es (11-18 ans) et aux professionnel·les jeunesse des secteurs public et privé afin de collecter des données chiffrées, tandis que des ateliers participatifs et des entretiens individuels semi-directifs ont permis de recueillir des informations plus approfondies sur les perceptions et les expériences des acteur·ices de terrain et des jeunes des territoires.



L'étude fait partie d'un ensemble d'actions constituant le projet « Départ, Des droits à la participation ». Ce dernier a pour objectif de concrétiser une participation réelle et significative pour les jeunes mineur-es, en partant du principe qu'ils sont des acteur·ices clés de la démocratie et qu'il est essentiel que les professionnel·les les informent, les forment et les accompagnent dans leurs initiatives et leurs projets. Les orientations du projet prendront appui sur les résultats et recommandations présentés dans cette étude.

POSITIONNEMENT LEXICAL ET SYNTAXIQUE

Pour cette étude, le mot « métropole » est remplacé par « hexagone ». Ce choix s'inscrit dans une volonté de faire évoluer le langage pour affirmer l'égalité de tous les territoires français, y compris ultramarins.

Depuis 2019, le RNJA fait le choix d'utiliser l'écriture inclusive dans l'objectif de faire coïncider les valeurs de l'association avec la manière dont elle les exprime.

Partie 1

JEUNESSE ET TISSU ASSOCIATIF DES TERRITOIRES

La Guadeloupe et la Guyane présentent des dynamiques démographiques et socio-économiques divergentes de l'hexagone, particulièrement en ce qui concerne la jeunesse. Les spécificités géographiques et historiques des territoires éclairent toutefois un certain nombre de défis communs liés à l'éducation et à l'engagement associatif des jeunes mineur-es.

L'un des traits les plus marquants de la démographie Guadeloupéenne et Guyanaise réside dans l'importance des taux de natalité, nettement supérieurs à la moyenne nationale.

La Guyane se distingue par une démographie dynamique, portée par une jeunesse particulièrement nombreuse. Avec un taux de natalité parmi les plus élevés de France (3,6 enfants par femme en 2019), la population guyanaise se renouvelle rapidement. **Près de la moitié de ses habitant-es a moins de 25 ans**, ce qui contraste fortement avec l'hexagone.

En Guadeloupe, le taux de natalité est de 2,10 enfants par femme en 2019, affichant ainsi un indice plus important que la France hexagonale (1,84). On y observe surtout **un solde migratoire négatif : il y a plus de départs que d'arrivées et la population vieillit progressivement**. Par exemple, à Marie-Galante en 2018, la moitié des personnes qui ont quitté l'île ont moins de 30 ans, créant un déficit de jeunes adultes².

2 • Évaluations historiques et actuelles :
 - [Grandir dans les Outre-mer : l'envers de la carte postale](#) (2023) par UNICEF
 - [Service public aux Antilles : garantir l'accès aux Droits](#) (2022) par le Défenseur des Droits
 - *Agora Débats Jeunesses 2023/2 n°94 - Jeunesses des Outre Mers* (2023)
 - *Chapitre Jeunesses ultramarines : d'un enjeu politique à un élan de recherche inédit ?* (2023) par Michel Tondellier, Arnaud Régnier-Loilier

1

JEUNESSE ET TISSU ASSOCIATIF DES TERRITOIRES

LA JEUNESSE EN GUYANE ET GUADELOUPE²

Le dessin de nos territoires d'étude permet, dans un comparatif avec les données nationales, de comprendre les réalités socio-culturelles et économiques des jeunesses ultramarines.

C'est par exemple le cas avec l'âge. La proportion des jeunes de moins de 20 ans en Guyane (42 %) est très supérieure à la moyenne nationale (23,7 %). Les différences de taux de réussite au brevet et au baccalauréat entre les territoires et la moyenne nationale reflètent un un besoin, particulièrement en Guyane, d'accompagnement éducatif pour aller vers la réussite de tous·tes.

Ces données sont un premier pas dans la compréhension des écarts vécus par les jeunes ultramarins et deviennent particulièrement saillantes lorsque l'on observe le pourcentage de jeunes de 15 à 29 ans, sans emploi, étude ou formation très nettement supérieur à la moyenne nationale (12 %).

Ces territoires, marqués par une présence nombreuse de jeunes habitant-es, sont confrontés à une incapacité à accompagner la diversité des profils. Les défis liés à l'insertion professionnelle, aux inégalités d'accès à la formation et à un marché local de l'emploi restreint sont nombreux et soulignent l'urgence de politiques éducatives et d'insertion adaptées aux aspirations des jeunesses.

NATIONAL

Âge moyen (en 2024)

41,6 ans (incluant les DROM COM)

Proportion des -20 ans

23,7 % de la population

Taux de réussite au bac et brevet

Brevet : **86,8 %**

Bac : **91,4 %**

Proportion des jeunes ni en emploi, ni en étude, ni en formation

12 % (moyenne nationale hors Mayotte)

Nombre des salarié-es associatif-ves (en 2021)

1,6 millions de salarié-es

dans les associations dans la France entière

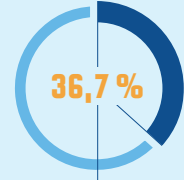
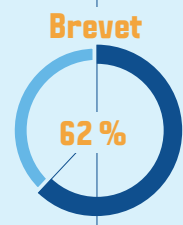
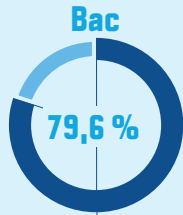
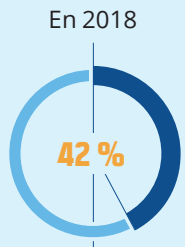
2 • Évaluations historiques et actuelles :

- [Grandir dans les Outre-mer : l'envers de la carte postale](#) (2023) par UNICEF
- [Service public aux Antilles : garantir l'accès aux Droits](#) (2022) par le Défenseur des Droits
- [Agora Débats Jeunesses 2023/2 n°94 - Jeunesses des Outres Mers](#) (2023)
- [Chapitre Jeunesses ultramarines : d'un enjeu politique à un élan de recherche inédit ?](#) (2023) par Michel Tondellier, Arnaud Régnier-Loilier

Nombre de répondant-es
aux questionnaires
par lieu de récolte
de données



Au 1^{er} janvier
2023
50 % de la
population
avait
- de 25 ans



3 700
(11,0 % du
secteur privé)

**Âge
moyen
de la population**

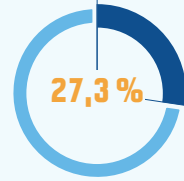
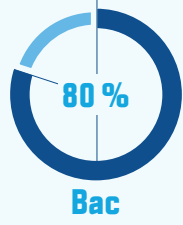
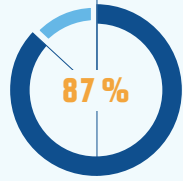
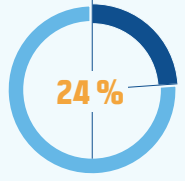
**Proportion
des
- de 20 ans**

**Taux de réussite
au bac
et au brevet**

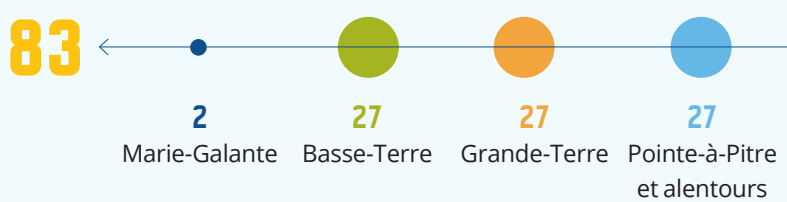
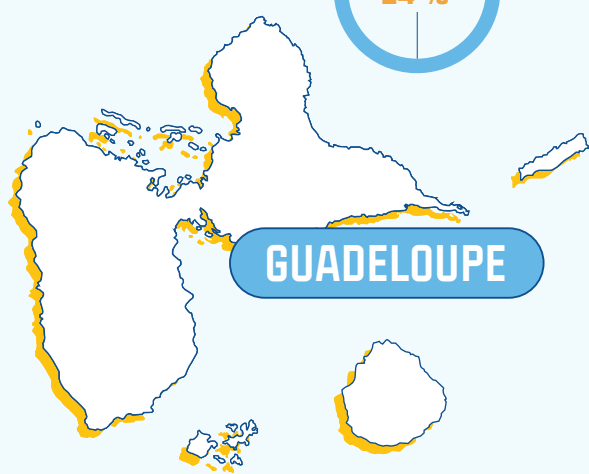
**Proportion des jeunes
ni en emploi, ni en
étude, ni en formation**

**Nombre de salarié-es
associatif-ves
(en 2021)**

35 ans
(en 2023)



9 000
(11,8% du
secteur privé)

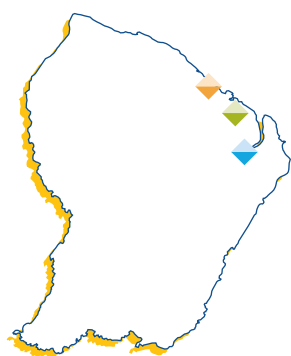


Nombre de répondant-es
aux questionnaires
par lieu de récolte
de données

1 JEUNESSE ET TISSU ASSOCIATIF DES TERRITOIRES

ÉTAT DES LIEUX DU TISSU ASSOCIATIF

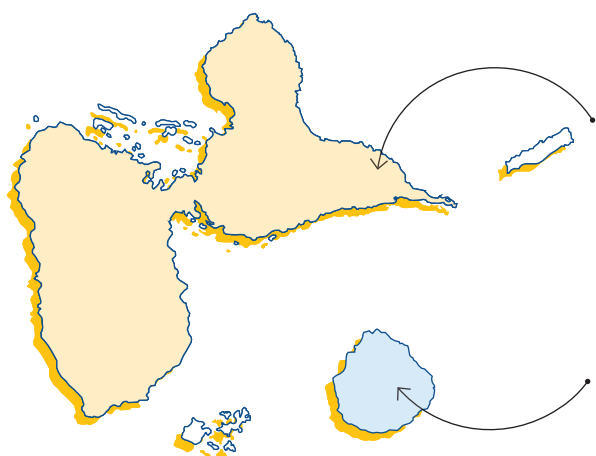
Le tissu associatif joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des jeunes et dans la vie sociale des territoires. En Guadeloupe et en Guyane, il s'avère particulièrement diversifié, tant d'un territoire à l'autre qu'à l'intérieur de chacun d'eux, reflétant ainsi la pluralité des contextes socio-culturels et des besoins des populations.



GUYANE

L'étude s'est portée sur 3 villes

- ◆ **Saint-Laurent (50 250 habitant-es)**
 - 46 établissements scolaires et 399 associations
 - La ville est dynamique et les associations jouent un rôle primordial dans l'animation de la vie locale.
- ◆ **Sinnamary (2 830 habitant-es)**
 - 14 établissements scolaires et 206 associations
 - Une certaine vitalité associative pour une petite ville. Ses associations rayonnent sur les villes alentour.
- ◆ **Macouria (18 847 habitant-es)**
 - 6 établissements scolaires et 68 associations
 - De nombreuses structures sociales dans les quartiers de Soula et de Tonate.



GADELOUPE

Deux territoires d'étude

- ◆ **L'archipel principal (383 559 habitant-es)**
 - 63 établissements scolaires et 188 associations
 - L'offre de service à destination des jeunes est dense à Pointe-à-Pitre et Baie-Mahault, où sont présents d'autres acteurs clés institutionnels. Cependant, la tendance est à la décentralisation progressive.
- ◆ **Marie-Galante (3 226 habitant-es)**
 - 4 établissements scolaires (pas de lycée) et 9 associations
 - L'île est par définition isolée et sa population n'est pas nombreuse. L'offre de services jeunesse est plus limitée avec une faible visibilité des associations jeunesse et des centres sociaux.

Sources •

Les données sont extraites des sites de l'INSEE, de [Education.gouv](https://www.education.gouv.fr/) ainsi que des pages ci-dessous:
- [L'annuaire des associations \(2016\)](#) disponible sur [guyane.gouv](https://guyane.gouv.fr/)
- [L'annuaire des associations en Guadeloupe \(2023\)](#)
- [L'essentiel de la vie associative en Guadeloupe \(2022\)](#) par [associations.gouv](https://associations.gouv.fr/)

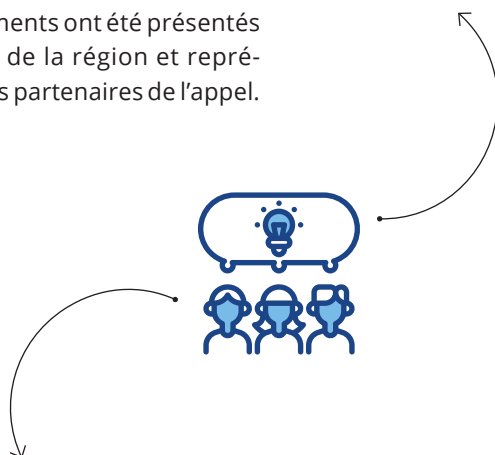
ET L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF DES MINEUR·ES ?

Le vivier associatif des territoires permet de mettre en lumière la richesse des actions portées par les jeunes mineur·es ou en faveur de leur participation citoyenne. Voici quelques exemples :

Des jeunesses remarquables !

Sur l'archipel principal de Guadeloupe, **76 jeunes ont initié des projets pour accroître la protection de la biodiversité** en réponse à l'appel à projet « Éco-projet pour ma Guadeloupe » : jardins créoles, jeux écologiques, visite de mangrove ou exploration des fonds marins, leurs accomplissements ont été présentés au président de la région et représentant·es des partenaires de l'appel.

L'association « **La jeunesse Guyanaise** », localisée à Macouria cherche à **valoriser les actions des jeunes guyannais·es sur le territoire** par l'intermédiaire d'actions citoyennes comme la confection et la distribution de colis alimentaires.



Des dispositifs pour accompagner la participation citoyenne des mineur·es

Le **Conseil Régional des Jeunes (CRJ)** créé en 2006 par la collectivité régionale guadeloupéenne. Il est composé de **40 jeunes, âgé·es de 16 à 21 ans, élu·es pour deux ans**, c'est une instance de consultation et de concertation locale.

L'**Assemblée Territoriale des Jeunes de Guyane (ATJEG)** est un dispositif porté par la collectivité territoriale de Guyane. C'est une instance de participation des jeunes, pensée comme un espace de dialogue, de rencontres, permettant aux jeunes guyannais·ses de formuler des idées, de porter un avis et des projets sur des thématiques qui les concernent.

Partie 2 **BESOINS IDENTIFIÉS** LORS DE NOTRE ENQUÊTE

FAIRE ENTENDRE SA VOIX : LES JEUNES ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

Les jeunes répondant-es ont envie de participer...

Iels revendiquent leur droit à **être entendu-es** et expriment une **conscience civique** accrue. Les répondant-es se sentent concerné-es par les enjeux sociétaux et **aspirent à être considéré-es comme des acteur-ices à part entière de la société** où iels peuvent participer activement et où leurs préoccupations sont entendues.

“ On fait des ramassages de déchets et pour moi ça c'est (déjà) être citoyen.* ”

Les répondant-es **dénoncent les situations où iels sont instrumentalisés** pour rendre compte de consultations mises en œuvre et qui n'aboutissent pas réellement à leur association aux prises de décisions. Leurs opinions doivent être prises en considération et **se traduire par des actions en cohérence avec leurs revendications**.

“ Ils nous demandent notre avis et ne nous écoutent pas [...].* ”

...mais rencontrent des obstacles pour y parvenir.

Les jeunes font face à des **disparités territoriales et sociales**. Les opportunités offertes varient considérablement selon l'âge, le niveau de diplôme et le lieu de résidence. Les jeunes vivant dans des zones rurales sont souvent confronté-es à un manque de structures et d'initiatives pour s'engager.

“ Je ne pense pas qu'on puisse partout le faire (participer). Y'a pas de structures partout pour pouvoir dire ce qu'on pense. Tout dépend de si y'a une commune éloignée ou pas. Si ya des structures chez soi ou pas. ”

Les **priorités sont centralisées sur les besoins essentiels**, tels que les besoins physiologiques (manger, boire, dormir, etc) et les besoins de sécurité. Dans ce contexte, les projets d'engagement citoyen et de participation sont souvent perçus comme secondaires.

“ Dès mes 10 ans je voulais partir de chez moi et travailler.* ”

Connaissance de ses droits citoyens

95,8 % > DES JEUNES PENSENT QU'IL EST NÉCESSAIRE D'ÊTRE CORRECTEMENT INFORMÉ·ES SUR SES DROITS EN TANT QUE MINEUR·ES

L'enquête a permis de mettre en lumière le fait que, pour la moitié des répondant·es, **la participation définit les droits citoyens**.

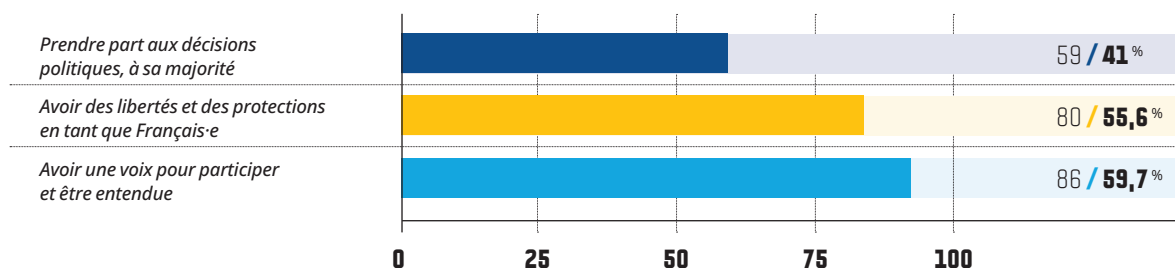
Parallèlement, à la question : « *est-ce que tu penses que tu connais bien tes droits citoyens ?* » (de « 1 > je les connais peu » à « 5 > je les connais très bien »). La majorité a répondu 3 (42 %) traduisant un ressenti plutôt mitigé sur leur niveau d'information, tandis qu'aucun·e répondant·e n'a répondu 5.

En dépit de cela, une large majorité des répondant·es (138 sur 144) pensent qu'il est nécessaire d'être correctement informé·es sur ses droits en tant que mineur·es et indiquent un ensemble d'actions pour accroître leur niveau d'information :

- **58,3 %** > Des interventions dans mon établissement scolaire
- **48,7 %** > Des ateliers ludiques de sensibilisation
- **47 %** > Des contenus vidéos / podcasts de sensibilisation
- **45,2 %** > Des événements avec d'autres jeunes pour échanger sur cette thématique
- **44,3 %** > Un site internet dédié
- **40 %** > Des posts sur les réseaux sociaux
- **31,3 %** > Des livrets d'informations
- **13,9 %** > Des articles explicatifs
- **2,6 %** > Tu as d'autres idées ?
(Avec comme suggestions : « quiz », « un film ou un court métrage », « journée de sensibilisation dans les établissements scolaires », « un espace dédié que aux enfants »)

Selon toi, c'est quoi les droits citoyens en France ?

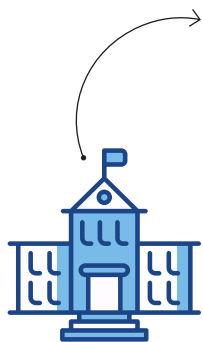
144 répondant·es, possibilité de cocher plusieurs réponses à la fois.



2

BESOINS IDENTIFIÉS LORS DE NOTRE ENQUÊTE

COMMENT LES JEUNES PERÇOIVENT LES COLLECTIVITÉS, ÉCOLES ET ASSOCIATIONS



Collectivités

Les **collectivités territoriales** sont perçues comme inadaptées en matière de soutien aux projets des jeunes. Elles peinent à répondre à leurs besoins spécifiques et à mettre en place des dispositifs de participation adéquats. Les projets portés par les jeunes sont souvent perçus comme moins légitimes et rencontrent des difficultés à se concrétiser. De plus, les jeunes expriment un sentiment de découragement face au manque de soutien des élu-es et à la difficulté de faire entendre leurs voix.

« C'est difficile (d'avoir un impact sur son territoire) quand les jeunes mettent des projets en place, souvent on leur dit que ça ne peut pas se faire, parce que il n'y a pas les moyens et tout. Ceux qui proposent, c'est bien, mais si on ne peut pas mener les projets à bout... ça décourage.* »

Toutefois, les espaces institutionnels des communes sont très identifiés par les jeunes comme étant des lieux d'informations directement liés aux sujets de participation, ils sont donc des leviers pour faire vivre l'engagement citoyen des mineur-es.

Concernant l'éducation, les jeunes aspirent à **une école plus participative** où leurs idées seraient prises en compte. Cependant, **il y a un net contraste entre leurs aspirations et les réalités du terrain**. Les jeunes rencontrent souvent des difficultés à s'exprimer et à s'engager pendant leur scolarité. Les raisons de cette situation sont multiples :

- **Des contraintes liées aux moyens et à la formation** des enseignant-es.
- **Un manque d'écoute** de la part des enseignant-es.
- **Des déceptions** lorsque leurs projets ne sont pas retenus.

« On a plein d'idées, on est jeunes et des fois ils nous coupent dans notre élan.* »

Néanmoins, des établissements mettent en place des dispositifs participatifs, tels que les conseils de vie lycéenne, qui permettent aux élèves de s'exprimer et de proposer des améliorations. Il est important de développer ces initiatives et de favoriser une culture scolaire plus ouverte à la participation des jeunes.



École

« Un prof m'a dit : à l'école on est là pour apprendre et pas pour s'amuser.* »

« Ils (les enseignants) sont jeunes ils ont envie de nous accompagner mais ils n'ont pas toujours le bagage pour pouvoir nous pousser, nous lancer.* »



Associations

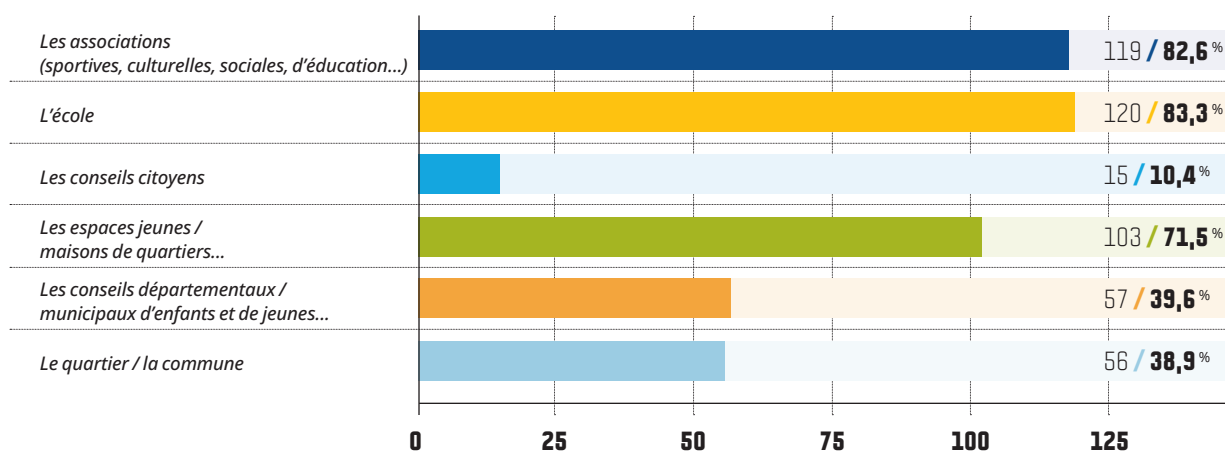
Enfin, l'étude révèle une difficulté récurrente à appréhender la notion d'association pour les jeunes. Ils n'identifient par exemple pas toujours les clubs sportifs ou les centres aérés comme étant des associations.

Ils ne conscientisent pas nécessairement le tissu associatif mais voient les associations de façon positive et comme des espaces de participation, **qui jouent un rôle essentiel dans la facilitation de leur engagement**. Cependant, leur visibilité et leur accessibilité sont inégales selon les territoires

« Je sais qu'il y en a (des associations) mais je ne les connais pas. »

Peux-tu cocher les espaces de participation pour les mineur-es dans la liste suivante ?

144 réponses



2

BESOINS IDENTIFIÉS LORS DE NOTRE ENQUÊTE

COOPÉRER POUR MIEUX ACCOMPAGNER

Pour offrir aux jeunes un accompagnement cohérent et efficace, une collaboration renforcée entre les acteur·ices est indispensable.

Actuellement, le manque de coordination fragmente l'offre de services et rend difficile sa lisibilité par les jeunes, en témoigne un·e professionnel·le en milieu scolaire:

« [on aimerait] des temps d'échange de pratiques pour mettre à jour nos connaissances et adapter nos actions à tout type de public. »

« Il n'y a pas de coordination entre les CPE des collèges et lycées, chacun a sa petite information mais on a du mal à faire le tri de ce qui existe. »

Les professionnel·les jeunesse en Guadeloupe et en Guyane expriment un besoin de **créer un réseau d'échange leur permettant de mutualiser leurs expériences**, de se former ensemble et de coordonner leurs actions. Les professionnel·les aspirent à un espace de dialogue et de co-construction pour mieux répondre aux attentes des jeunes et améliorer leur accompagnement.

Pourquoi une formation continue des professionnel·les jeunesse s'avère nécessaire ?

Notre enquête, menée auprès de professionnel·les jeunesse a mis en évidence un besoin de formation continue. Les résultats de cette étude soulignent deux principaux enjeux :

- **Le décalage d'âge entre le public et l'accompagnement** : Près de 70 % des répondant·es ont plus de 36 ans, ce qui peut rendre difficile l'adaptation aux nouveaux outils et aux préoccupations des jeunes. Une formation est nécessaire pour rester à jour.
- **Des connaissances inégales en matière de droits de l'enfant** : Les réponses à l'enquête révèlent une grande disparité concernant le niveau de maîtrise des droits de l'enfant par les professionnel·les. La moitié des répondant·es estime ne pas les connaître suffisamment.

Afin de répondre à ces besoins, une offre de formation adaptée est nécessaire. Les professionnel·les jeunesse interrogé·es ont exprimé un vif intérêt pour :

- **69,4 % > Des formations spécialisées** : Iels souhaitent approfondir leurs connaissances dans différents domaines liés à la jeunesse.
- **58,3 % > Des échanges entre pairs** : Les événements de réseautage, de partage d'expériences et de réflexions collectives sont sollicités.
- **52,8 % à 38,9 % > Des supports de documentation** : Les livrets d'information, les sites internet dédiés et les articles explicatifs sont des outils précieux pour une mise à jour régulière des connaissances.

Partie 3

RECOMMANDATIONS

A COMPRENDRE POUR METTRE EN ŒUVRE, LA PARTICIPATION ET LE DROIT DES MINEUR·ES

Les notions de participation et de droits des mineur·es sont partiellement comprises par les répondant·es à l'enquête.

Lors des entretiens semi-directif avec les acteur·ices jeunesse et lors des ateliers participatifs avec les jeunes, plusieurs angles pour définir la participation et le droit des mineur·es ont été évoqués :

Le droit d'être protégé·es par un ou des adultes

« Leur droit est d'avoir un foyer déjà et avec des parents qui peuvent prendre soin d'eux et répondre à leurs besoins affectif, psychologique, intellectuel, éducatif. Et on leur doit aussi le respect. »

Le droit au respect de sa parole

« Nous les adultes on a toujours tendance [...] à ne pas respecter les idées des mineurs. »

Le droit de vote

« Ils (les mineurs) ont la liberté d'expression mais pas le droit de vote (de participer). »

Bien que ces trois angles offrent une perspective intéressante, ils ne permettent pas d'établir une définition complète de la participation et des droits des mineur·es. Les répondant·es ont exprimé les besoins :

- D'être outillé·es pour **rendre effective la participation active des mineur·es et dépasser le stade de la consultation.**
- De **visibiliser les outils de compréhension et dispositifs existants**, dans le cadre professionnel et scolaire.

Des outils de compréhensions conçus par des spécialistes existent

Ils permettent d'obtenir une vision globale du droit des enfants dont le droit à la participation. Parmi eux, pour comprendre les notions mentionnées, il est par exemple possible **de se référer aux définition de l'UNICEF :**

« Chaque enfant doit avoir accès à la santé, la nutrition, l'eau, l'hygiène et l'assainissement,

l'éducation, et la protection sociale inclusive. [...]
Qu'est-ce que le droit à la participation des enfants ?
Tous les individus, aussi jeunes soient-ils, doivent avoir la possibilité de s'exprimer, de participer à la construction de leur propre vie, d'agir, de faire des choix et de voir leurs opinions respectées et valorisées.

Accorder un droit d'être entendu, notamment aux enfants et aux adolescents de moins de 18 ans, passe par la prise en considération des opinions des individus et leur intégration aux processus de décision. Ce droit s'applique dans toutes les sphères de la vie de l'enfant : à la maison, à l'école, dans la communauté, etc. »

2

RECOMMANDATIONS

B ALLER VERS LES JEUNES, LÀ OÙ IELS PASSENT DU TEMPS

Malgré leurs difficultés initiales, les jeunes de Guadeloupe et Guyane montrent une volonté de s'exprimer et de s'impliquer dans des projets collectifs.

Lors de l'enquête, les acteur·ices jeunesse ont largement témoigné·es sur :

La motivation des jeunes à poursuivre leurs actions

“ Les jeunes d'ici ils ont envie. Il faut qu'ils soient accompagnés et outillés, mais ils sont très volontaires !* ”

Un grand désir de s'exprimer, qui se révèle dans les bons espaces

“ Ce qu'on leur apprend, c'est le droit à la parole. Y a des jeunes ici qui sont très dynamiques, ils peuvent être freinés mais ici c'est l'endroit idéal.* ”

Une envie de partager avec les plus jeunes

“ À un projet FAMA, on a demandé aux jeunes de ramener un autre jeune qu'ils connaissent et quasi tous ont ramené des petits, genre de 6^e.* ”

Les entretiens révèlent un besoin urgent de renforcer la coordination entre les structures jeunesse et les établissements scolaires. Un manque de collaboration entrave l'information des jeunes sur les opportunités qui s'offrent à elles et eux. Le sport, notamment le football et le basket, apparaît comme un levier pour mieux les sensibiliser. Des solutions ont été évoquées :

- **Aller vers les jeunes** dans leurs espaces de vie (écoles, quartiers, foyers)

“ Notre structure valorise l'engagement des jeunes, mais j'estime qu'aujourd'hui on devrait plus entrer dans les établissements scolaire, dans les quartiers, les foyers, aller vers les jeunes.* ”

- **Valoriser le sport** comme un levier pour atteindre les jeunes et les engager dans des projets

“ Aller sur le terrain, dans les espaces de sports, les écoles, les maisons de quartier pour parler d'engagement.* ”

- **Se coordonner,** mutualiser les moyens et les ressources

“ Les réseaux professionnels doivent mutualiser leurs moyens, échanger sur les outils et les moyens : faire le lien avec l'éducation nationale. Et plus généralement travailler en lien avec tout les partenaires prescripteurs.* ”

C CRÉER UN RÉSEAU D'ÉCHANGE POUR TISSER DES LIENS ENTRE ACTEUR·ICES JEUNESSE CONCERNANT LA PARTICIPATION ET LE DROIT DES MINEUR·ES

Une problématique récurrente identifiée lors de l'enquête est l'accès à l'information et à l'accompagnement pour les jeunes.

Plusieurs difficultés sont soulignées et illustrent la nécessité de créer des liens entre les acteur·ices :

Un manque de structures dédiées, car il existe peu de lieux physiques où les jeunes peuvent se rendre pour obtenir des informations et un soutien

« À Saint-Laurent (Guyane), il y a plein de jeunes et on a pas de services jeunesse autre qu'institutionnel. C'est insuffisant [...] C'est important qu'il y ait une proximité et un point d'écoute, les jeunes sont perdus dans tout ça.* »

Très peu de structures sont disponibles pour les 10-14 ans

« On rencontre beaucoup de structures pour des jeunes entre 16-17 ans et plus. Mais pour les moins de 15 ans, il y a un manque. Il n'y a pas un endroit où les jeunes peuvent se dire je vais y aller et trouver des réponses à mes questions.[...] La tranche d'âge entre 10 et 14 ans est un peu oubliée de la société.* »

Une dispersion de l'information

« Il y a trop de partenaires, le jeune lorsqu'il a une question il veut une personne, il ne souhaite pas faire un circuit de partenaires.* »

Les professionnel·les de la jeunesse ont ainsi exprimé à plusieurs reprises un besoin urgent de créer un réseau d'échange leur permettant de :

- **Partager leurs expériences** et leurs bonnes pratiques.
- **Se former ensemble** pour acquérir de nouvelles compétences et adapter leurs actions aux besoins des jeunes.
- **Alerter sur les besoins spécifiques** de certains territoires ou de certains publics.
- **Améliorer la coordination** des actions pour une plus grande efficacité de l'accompagnement des jeunes.

2

RECOMMANDATIONS



FORMER SPÉCIFIQUEMENT LES PROFESSIONNEL·LES JEUNESSE

Comme souligné dans l'encart « Pourquoi une formation continue des professionnel·les jeunesse s'avère nécessaire ? », l'étude a montré un décalage entre les compétences des professionnel·les et les besoins actuels.

Pour y remédier, des cycles de formations spécialisées sont nécessaires, ainsi que des échanges entre pairs et des ressources documentaires afin de leur permettre de mieux répondre aux besoins des jeunesses.

Parmi les besoins de formation recensés, il y a par exemple :

Une formation pour appuyer
la conception de projets avec ce
public spécifique (les mineur-es)

“ Moi j'évite de monter des projets qui touchent les mineurs car j'y connais rien. J'ai peur d'un faux-pas ou autre, au niveau des réglementations et tout.* ”

Une formation sur
l'évolution constante
des jeunes et de la société

“ Même si je dis que ça fait 43 ans que je suis dans le métier, ça sert à rien, il faut toujours se former parce que la société évolue, il y a d'autres codes [...] qu'on peut ne pas avoir.* ”

Une formation
pour échanger sur
la construction d'une légitimité

“ Il faut du temps pour construire des compétences mais aussi pour construire une légitimité vis à vis des jeunes.* ”

Une formation pour approfondir
ses connaissances

“ Donner des situations, expliquer comment cela se passe et avoir des théoriciens qui nous disent comment procéder.* ”

Une formation pour échanger
sur sa posture professionnelle

“ Il y a une vraie question sur la posture professionnelle, il y a ce besoin de savoir comment on laisse suffisamment d'espace.* ”



CENTRALISER LES INFORMATIONS

Une autre solution plébiscitée lors de l'enquête est la création d'un centre de ressources (potentiellement numérique), qui pourrait être un point d'entrée unique.

Les acteur·ices jeunesse et les jeunes expriment le besoin d'avoir un lieu centralisé où iels pourraient retrouver toutes les informations. Ce centre de ressources pourrait :

Rassembler les informations

sur les différentes structures jeunesse, les activités proposées, les événements...

“ Par rapport à la tranche d'âge, il y a trop de partenaires. Il y a trop d'info. Il faut pouvoir apporter une réponse immédiate et concrète.* ”

Offrir un accompagnement personnalisé

aux jeunes pour les aider à trouver les ressources adaptées à leurs projets.

“ C'est compliqué de donner des clés à quelqu'un qui a les mains liées.* ”

Simplifier les démarches et faciliter ainsi l'accès aux services.

“ On ne peut pas demander à un jeune, "il faut que tu ailles ici, il faut que tu ailles là". Sachant qu'il y a aussi un problème de mobilité. Il faut simplifier.* ”

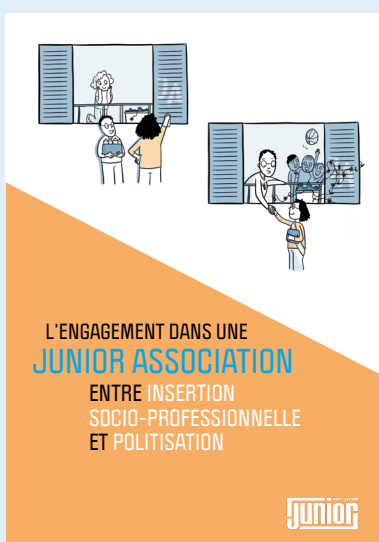
CONCLUSION

L'étude menée met en lumière plusieurs leviers pour renforcer la participation des mineur-es et favoriser l'engagement des jeunes dans les territoires ultramarins. Elle rappelle la **nécessité de mieux comprendre le droit des enfants dont celui à la participation, pour garantir leur exercice et aller vers une participation effective des jeunes**. Et les solutions existent, elles sont identifiées par les répondant-es. En premier lieu, avoir une démarche proactive, en allant à la rencontre des jeunes dans les lieux qu'ils fréquentent (écoles, club sportif, espaces publics...). Ensuite, mettre en place un réseau d'échange et de collaboration entre les différent-es acteur-ices jeunesse (institutions publiques, associations, éducateurs et jeunes) afin de mutualiser les savoirs et les ressources. L'accompagner par de la formation des professionnel-les jeunesse, qui se positionne comme une priorité, afin de garantir la généralisation de bonnes pratiques et la montée en compétences et connaissances de tous-tes. Et soutenir l'ensemble par un espace dédié à l'engagement des jeunes pour centraliser les informations, échanger et offrir un accompagnement technique et méthodologique accessible à chacun-e.

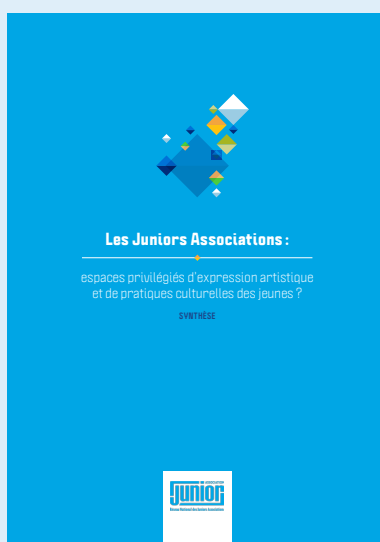
Par ailleurs, il convient de souligner que **des dispositifs et des démarches de participation et d'engagement des jeunes existent déjà, portés par les jeunes des territoires ainsi que par des acteur-ices publics et associatifs**. Les établissements scolaires, les collectivités locales et de nombreuses associations proposent déjà des espaces d'expression, de concertation et d'action pour les jeunes. Cependant, la **méconnaissance de ces espaces et leurs disparités d'accès doivent, elles, être au cœur des préoccupations**. De plus, de nombreuses initiatives émergent directement des jeunes, qu'il s'agisse de projets associatifs, de créations artistiques ou de mouvements de solidarité. Ces actions, bien que parfois encore fragmentées, démontrent le potentiel et la dynamique positive de l'engagement des jeunes.

Enfin, cette étude s'inscrit dans un cadre plus large de recherches sur l'engagement des jeunes. Elle rejoint notamment les conclusions d'autres travaux d'étude du RNJA, qui convergent vers un constat commun : la **nécessité de renforcer la cohérence des dispositifs existants et de mieux articuler les actions en faveur de l'engagement des jeunes. Elles soulignent également l'importance de valoriser davantage leurs initiatives et de renforcer les partenariats entre les institutions et les acteur-ices de terrain**. Cette synthèse est une invitation à mutualiser et travailler collectivement en faveur des jeunes, en privilégiant une approche participative et inclusive, qui place les jeunes au cœur des décisions qui les concernent.

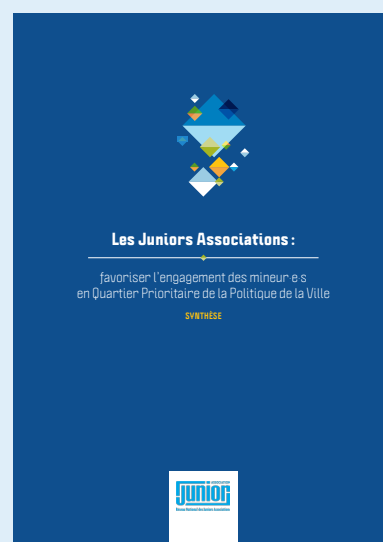
RESSOURCES



L'engagement dans
une Junior Association
entre insertion
socio-professionnelle
et politisation



Les Juniors Associations :
espaces privilégiés
d'expression artistique
et de pratiques culturelles
des jeunes ?



Les Juniors Associations :
favoriser l'engagement
des mineur·e·s
en Quartier Prioritaire
de la Politique de la Ville

**Consulter et télécharger
les études**

[juniorassociation.org/
les-etudes-sur-les-juniors-associations](http://juniorassociation.org/les-etudes-sur-les-juniors-associations)





Réseau National des Juniors Associations

3 rue Juliette Récamier, 75007 Paris

Tél : 01.84.25.19.98

contact@juniorassociation.org

www.juniorassociation.org

 @juniorsassos

 @juniorsassos

 @rnja_juniorsassos

 #rnja



Directeur de la publication : Stéphane ALEXANDRE - Co-Président du RNJA

Création : Apolline PLANQUE - www.agence-apg.com • Impression : www.impactimprimerie.com

Dépôt légal à parution - Janvier 2025

Cette publication est une synthèse de l'étude

« Junior Association : l'engagement associatif et la participation citoyenne des mineur-es en Guyane et en Guadeloupe ».

Elle a été réalisée avec le soutien du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports -

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative, de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) et de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

